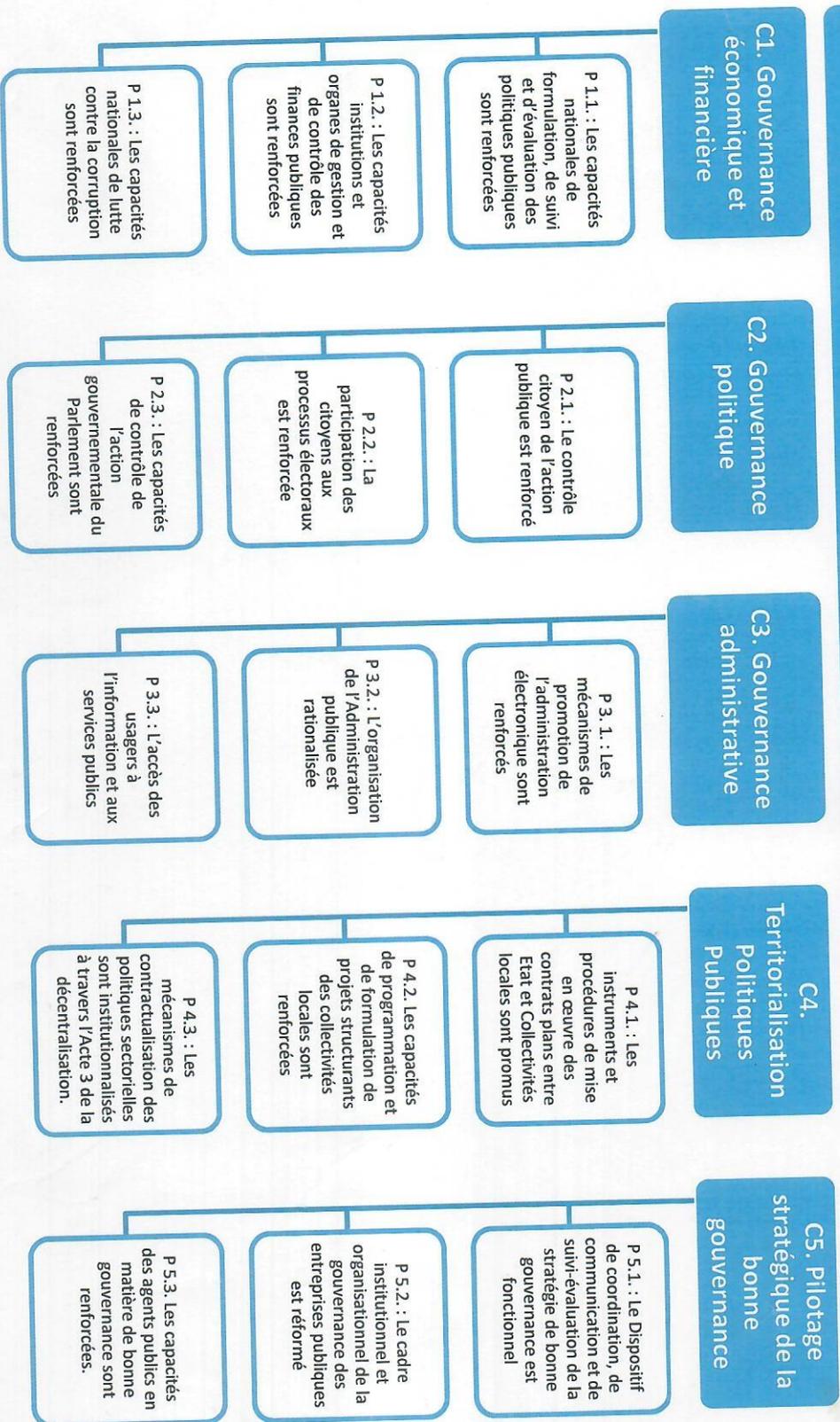


# Renforcement des capacités de gouvernance pour l'atteinte des OMD (GPAO)



# Composante 1 : Gouvernance économique et financière

P 1.1. : Les capacités nationales de formulation, de suivi et d'évaluation des politiques publiques sont renforcées

Cible 1: En 2016, les attributions et fonctions des structures en charge de la formulation et du suivi-évaluation des politiques publiques sont mieux définies et mises en œuvre.

Cible 2: En 2016, les Cellules de planification d'au moins 05 ministères assurent le leadership du pilotage des politiques publiques suivant la gestion axée sur les résultats et les OMD.

P 1.2. : Les capacités institutions et organes de gestion et de contrôle des finances publiques sont renforcées

Cible 3: En 2016, les mécanismes de gestion et de contrôles interne et externe de l'action gouvernementale sont cohérents, réguliers et effectifs

Cible 4: En 2016, l'efficacité et l'efficience de l'APD est assurée dans un cadre de dépenses publiques rationalisé

P 1.3. : Les capacités nationales de lutte contre la corruption sont renforcées

Cible 5: En 2016, les capacités nationales de lutte contre la corruption sont optimales

## Composante 2 : Gouvernance politique

P 2.1 : Le contrôle citoyen de l'action publique est renforcé

P 2.2 : La participation des citoyens aux processus électoraux est renforcée

P 2.3 : Les capacités de contrôle de l'action gouvernementale du Parlement sont renforcées

Cible 6: En 2016, les bonnes pratiques capitalisées en matière de CCAP au niveau local sont promues et institutionnalisées.

Cible 8: En 2016, les organisations de la société civile notamment des femmes participent de façon qualifiée aux différentes phases des processus électoraux

Cible 10 : En 2016, le Parlement dispose et met en œuvre un plan stratégique de développement et de renforcement de ses capacités

Cible 7: En 2016, les Organisations de la Société civile participent de façon qualifiée à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques

Cible 9: En 2014, la loi sur la parité est respectée d'une manière efficiente lors des élections municipales, rurales et régionales.

## Composante 3 : Gouvernance administrative

P 3.1. : Les mécanismes de promotion de l'administration électronique sont renforcés

Cible 11: En 2016, le Sénégal dispose d'une e-administration

P 3.2. : L'organisation de l'Administration publique est rationalisée

Cible 12 : En 2016, les performances et la qualité des services rendus par l'Administration publique sont accrues.

P 3.3. : L'accès des usagers à l'information et aux services publics

Cible 13: En 2016, au moins 400 procédures et démarches numérisées sont accessibles aux usagers

## Composante 4 : Territorialisation des politiques publiques

P 4.1. : Les instruments et procédures de mise en œuvre des contrats plans entre Etat et Collectivités locales sont promus.

Cible 14: En 2016, au moins dix (10) Contrats plans sont établis, exécutés et évalués

P 4.2. Les capacités de programmation et de formulation de projets structurants des collectivités locales sont renforcées

Cible 15: En 2016, au moins cinq (5) projets ou programmes d'envergure régionale sont inscrits au PTIP

P 4.3. : Les mécanismes de contractualisation des politiques sectorielles sont institutionnalisés à travers l'Acte 3 de la décentralisation.

Cible 16: En 2016, le Sénégal dispose d'un cadre d'harmonisation, de suivi et d'évaluation développement territorial

## Composante 5. Pilotage stratégique de la bonne gouvernance

P 5.1 : Le Dispositif de coordination, de communication et de suivi-évaluation de la stratégie de bonne gouvernance est fonctionnel

P 5.2 : Le cadre institutionnel et organisationnel de la gouvernance des entreprises publiques est réformé

P 5.3 : Les capacités des agents publics en matière de bonne gouvernance sont renforcées.

Cible 17 : En 2016, le Sénégal dispose d'un système de pilotage efficace de la gouvernance publique

Cible 19 : En 2016, la gouvernance des entreprises publiques est mise aux normes

Cible 20 : En 2016, le service public est plus accessible aux usagers aux niveaux central et local

Cible 18 : En 2016, Au moins trois (3) PTF ont apporté un appui technique et financier pour la mise en œuvre de la stratégie de bonne gouvernance

# Répartition budgétaire par composante

